

Assises européennes du financement des PME

Allocution d'ouverture

Lundi 24 juin 2013

Mesdames et Messieurs,

Bienvenue. C'est avec plaisir et fierté que je vous accueille ici, au Ministère de l'Economie et des Finances français, et que j'ouvre ces premières Assises européennes consacrées au financement des Petites et Moyennes Entreprises, en partenariat avec la Banque Européenne d'Investissement et avec l'Association PME-Finance.

La zone euro est aujourd'hui confrontée à deux défis fondamentaux :

Le premier est de relancer sa croissance en berne : alors que la plupart des grandes économies développées redémarrent, nous restons à quai. Ce n'est pas un fatalité, nous devons nous donner les moyens de relancer la croissance. Un an après l'adoption du Pacte pour la Croissance et l'Emploi porté par le Président de la République, François Hollande, lors du Conseil Européen de juin 2012, c'est le signe qu'une nouvelle page doit s'ouvrir, de nouveaux leviers doivent être mobilisés et prendre le relai en soutien à ses objectifs.

Le second défi auquel la zone euro est confrontée, c'est de retrouver le chemin de la convergence pour les économies qui la composent. Nous ne pouvons nous satisfaire d'une zone euro à deux vitesses, d'une Union Economique et Monétaire qui se résignerait au décrochage durable de certains de ses membres. Or ce risque existe aujourd'hui. C'est une menace pour l'ensemble des économies européennes, c'est une ombre projetée sur la solidarité européenne, sur une certaine vision du projet communautaire, aussi.

Pour répondre à ce double défi, nous devons mobiliser tous les leviers disponibles. Et parmi ces leviers, l'une des clés est de remettre

d'aplomb le financement de l'économie européenne, et des PME en particulier. En d'autres termes, de s'assurer que les canaux de financement existants en Europe fassent affluer les financements là où sont les besoins, et d'en créer d'autres si nécessaire. Nous devons poursuivre nos efforts pour assurer la stabilité de la zone euro, nous devons en œuvre de manière déterminée l'Union bancaire, mais ne devons pas uniquement compter sur les politiques macroéconomiques ou l'amélioration de la régulation financière pour répondre aux enjeux de financement de l'économie, particulièrement criants et urgents, pour les PME.

Pourquoi cet accent sur les PME, que j'ai voulu avec nos partenaires, mettre au centre de ces premières Assises européennes du financement ? Parce qu'elles constituent le cœur du tissu productif européen, et qu'elles sont donc en première ligne pour relancer la croissance et l'emploi ; parce que leurs sources de financement sont aujourd'hui trop peu diversifiées, avec une dépendance quasi-totale à l'égard du secteur bancaire. Enfin, parce qu'elles souffrent du contexte actuel, où les canaux de transmission de la politique monétaires sont partiellement bouchés dans certains pays de la zone euro, au sud notamment. Les PME empruntent à des taux très avantageux en Allemagne, où elles tirent profit de la politique accommodante de la BCE ; mais en Italie ou en Espagne, les banques ont resserré les conditions de crédit. Avec, pour les PME européennes, des perspectives et des capacités de développement largement divergentes.

Pour qu'une PME puisse se développer, et vous permettez de paraphraser ici Jean-Jacques Trivulce dans une lettre à Louis XII : « *Trois choses sont absolument nécessaires : premièrement, de l'argent, secondement, de l'argent, troisièmement, de l'argent.* » Aujourd'hui, force est de constater que le manque d'efficacité des canaux de transmission de la politique monétaire dans les pays du sud de la zone euro laisse les PME profondément dépourvues.

Que faire, alors ? C'est justement l'objet des Assises de ce jour de débattre des réponses techniques à cette question, avec le concours

de tous ceux qu'elle concerne : la BCE, les banques centrales nationales, institutions européennes, fonds européens, secteur bancaire, investisseurs, opérateurs boursiers et financiers, gouvernements et puissance publique, et bien sûr, les entreprises. J'ai voulu faire de cette journée un exercice participatif, collaboratif, pour dessiner des pistes et des solutions communes, alors qu'un important sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement européens se profile. **Cet évènement marque donc la volonté de la France de proposer des solutions nouvelles dans le cadre du débat européen en cours.**

Les pistes pour assurer que les PME trouvent un financement à la hauteur de leurs besoins, dans le contexte monétaire et financier que je viens d'évoquer, sont connues. Elles seront approfondies aujourd'hui, mais en termes généraux, disons qu'elles relèvent de deux ordres :

La première grande piste consiste à être moins dépendant - du financement bancaire, c'est-à-dire encourager les PME à diversifier leurs sources de financement. Indépendamment du contexte actuel, qui fait de cette évolution une nécessité, c'est un effort qu'elles auront de toute façon à mener pour le futur : les évolutions réglementaires et prudentielles vont durablement influencer les politiques de crédit des banques. Le modèle européen, où les banques sont les interlocuteurs sinon uniques, à tout le moins largement dominants, pour répondre aux besoins de financement des PME, ne se renversera pas sur la tête du jour au lendemain, les équilibres anglo-saxons dans la palette des sources de financement possibles ne seront peut-être jamais les nôtres. Mais il faut se préparer, collectivement, à cette évolution pérenne.

La seconde grande piste d'action à explorer, c'est aussi d'aider les banques à prêter, et surtout à prêter aux PME, en diminuant le risque associé à ces prêts, notamment par des mécanismes de garantie. En France, c'est notamment ainsi que fonctionne la Banque Publique d'Investissement et c'est un modèle sur lequel il est sans doute possible de bâtir. Qu'on me comprenne bien, les banques doivent continuer à jouer pleinement leur rôle, mais quand le marché ne peut seul répondre au

besoin, l'intervention de banques publiques, européennes ou nationales, peut être nécessaire.

Je voudrais partager ici trois convictions concernant le financement des PME européennes :

La première, c'est que les deux grandes pistes d'action que je viens d'évoquer vont nous permettre de dessiner les pointillés manquants entre le temps court et le temps long. Le diagnostic de fond fait, je crois, consensus : c'est celui d'une fragmentation financière de la zone euro, qui empêche certains de ses membres de tirer tous les bénéfices de leur appartenance à l'Union Economique et Monétaire. J'ai la conviction que seule l'Union bancaire, complète et globale, apportera la réponse structurelle nécessaire pour mettre un terme à cette fragmentation. L'Union bancaire est un chantier lourd, ambitieux : il faut tenir la cadence et progresser dès à présent, en ayant cependant conscience du fait que ses effets ne se feront sentir qu'à terme. D'ici là, il nous appartient de mobiliser tous les leviers à notre disposition pour réduire cette fragmentation financière *à court terme* : c'est ce à quoi doivent contribuer les débats d'aujourd'hui.

Ma seconde conviction, c'est que nous vivons une situation particulièrement difficile en zone euro, et qu'il nous faut être plus iconoclastes dans nos réponses. Nous ne résoudrons pas la crise en zone euro en restant dans notre zone de confort, en faisant un petit peu mieux, ou un petit peu plus que d'habitude. Nous devons être capables d'imagination et de créativité, d'accepter de prendre des risques, d'aller vers des outils contra-cycliques nouveaux. Après l'augmentation de capital de la Banque Européenne d'Investissement (BEI) dans le cadre du Pacte Européen pour la Croissance et l'Emploi, nous avons un réservoir important de ressources pour avancer dans cette direction. Cela peut aussi vouloir dire que les opérateurs financiers européens doivent accepter de changer parfois de paradigme, et de prendre plus de risque. Nous avons eu l'occasion de prendre connaissance vendredi dernier au conseil ECOFIN d'un rapport de la BEI proposant des initiatives nouvelles. Ce rapport sera présenté la

semaine prochaine au conseil européen, qui pourra donner, je l'espère, une impulsion forte.

La troisième des convictions que je voudrais partager ici, c'est qu'en matière de financement des PME comme dans le reste du champ économique, il est essentiel de construire un *continuum* entre le niveau national et le niveau européen. Ceux ici qui suivent la politique économique française ne seront pas surpris par ces propos. A mes yeux, une action économique efficace doit activer deux leviers – domestique et européen – au service d'un même but, la croissance. Il n'y a pas d'opposition, mais des synergies à créer pour démultiplier les effets de nos actions.

C'est dans ce contexte que s'inscrit aujourd'hui la signature d'une convention entre la Banque Européenne d'Investissement et Bpifrance.

La loi qui a créé la Banque Publique d'Investissement a d'ailleurs innové en ce sens, puisque c'est à la connaissance la première à mentionner la BEI en prévoyant explicitement un partenariat qui devient aujourd'hui concret.

Le Président de la BEI, Werner Hoyer, va la présenter plus en détail dans quelques instants, mais je voudrais dire quelques mots rapides de ce que cette convention va permettre de faire, concrètement. Comme toutes les conventions, elle est un peu aride à la lecture, mais les PME vont en réalité en tirer des bénéfices immédiats et très tangibles.

L'idée est simple : renforcer l'effet de levier réciproque des deux institutions, au service du financement des PME et ETI françaises.

Concrètement, la BEI va mobiliser 1,2 milliards d'euros dans des opérations conjointes, avec Bpifrance, apportant ainsi des capacités de financement supplémentaires au profit du financement de nos PME.

Ces interventions communes prendront la forme d'un financement conjoint des activités de prêts des deux institutions aux TPE, PME et ETI, ou d'une activité de garantie, qui permettra de soutenir les nouveaux prêts de Bpifrance aux petites entreprises innovantes. Ces interventions communes pourront également porter sur les fonds de dette au bénéfice des TPE et

PME. Elles pourront, enfin, mener à un investissement commun en fonds propres, pour favoriser le déploiement de fonds d'amorçage, fonds de capital investissement régionaux et de fonds de *business angels* en France.

Je veux dire toute ma satisfaction que la BEI et Bpifrance s'engagent aujourd'hui dans ce partenariat, au service du financement des PME françaises. Il y a deux semaines c'était la BEI et la Caisse des Dépôts qui s'engageaient ensemble, notamment pour le financement d'infrastructures en France. C'est dans cette élaboration en commun de solutions pour nos économies que nous retrouverons la voie de la croissance. Je me réjouis par exemple qu'une partie de cette journée soit consacrée à un débat sur le transmission de la politique monétaire en Europe, en présence de Benoît Coeuré notamment. Cette journée, studieuse, va contribuer j'en suis sûr, à faire émerger de nouvelles solutions, et je vous souhaite donc à tous d'excellents travaux.

Seul le prononcé fait foi